



16ème législature

Question N° : 9415	De M. Jean-Félix Acquaviva (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Haute-Corse)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > patrimoine culturel	Tête d'analyse > Retour du patrimoine insulaire en Corse	Analyse > Retour du patrimoine insulaire en Corse.
Question publiée au JO le : 27/06/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 23/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Félix Acquaviva attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la défense et la valorisation du patrimoine bâti ancien et vernaculaire de la Corse. La culture est un marqueur d'identité pour tout peuple. Le besoin de se reconnecter à son histoire, sa mémoire culturelle et ses savoirs traditionnels est aujourd'hui prégnant. La réappropriation du patrimoine prend donc une place majeure. Toutefois, une grande partie du patrimoine historique et culturel de la Corse demeure conservée à l'étranger. En effet, de nombreux objets par exemple datant du Néolithique, de l'âge du Bronze ainsi que du Moyen Age se trouvent aujourd'hui conservés dans plusieurs musées en Europe et dans le monde. Leur présence hors du territoire corse est une demande forte de la part des élus et des citoyens, comme en attestent notamment de nombreuses mobilisations et pétitions ou encore la création d'association comme Fighjula i petri. À titre d'exemples, sont notamment concernés : la statuette datant de la période néolithique dite « Vénus de Campu Fiureddu », découverte au tout début du vingtième siècle sur la commune d'A Grossa et aujourd'hui entreposée au British Museum à Londres. Mais aussi, de nombreuses pointes de flèches et autres objets trouvés dans la Grotta di u Lupu à Vizzavona. Sans oublier, des objets de sépultures en bronze découverts à Carbuccia ainsi que des dizaines d'autres objets qui se trouvent dans des musées en Suisse, en Italie et ailleurs. Ainsi, il est d'une importance considérable que tous ces artefacts qui constituent le patrimoine de la Corse soient de retour dans les musées idoines de Sartène, de Livia, de Corti ou dans d'autres musées corses. Il souhaiterait connaître en conséquence les modalités et la faisabilité d'un projet de retour de ces objets patrimoniaux en Corse.